

Termes De Référence

Pour le recrutement d'un consultant(e) pour documenter et valoriser le partenariat entre le CCM Tunisie et la société civile

Objectif	Identification d'un(e) consultant(e) pour documenter et valoriser le partenariat entre le CCM Tunisie et la société civile
Budget	Financement par le Fonds mondial
Période	Juin 2022-mai 2023
Type de Consultation	National <input checked="" type="checkbox"/> International <input type="checkbox"/>
Lieu de la consultation	Tunis
Durée de la consultation	12 jours de travail effectif

Contexte

Le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme (GFATM) est l'une des institutions les plus importantes dans la lutte contre ces trois maladies dont la mission principale est de mobiliser, gérer et distribuer des fonds dédiés à la lutte contre ces maladies en s'appuyant sur la collaboration des CCM (Country Coordinating Mechanism) qui ont pour fonction essentielle de coordonner la préparation des demandes de financement pays au Fonds mondial, d'identifier un Récipiendaire Principal (ou plus) pour gérer et mettre en œuvre (la ou les) subvention(s) une fois, validée(s) par le FM et de superviser cette mise en œuvre.

Depuis 2007, le CCM Tunisie a réussi à obtenir différentes subventions du Fonds mondial grâce au fort partenariat qui s'est installé entre le CCM la société civile qui fait partie intégrante de son succès. Actuellement le CCM est composé de 21 membres dont environ 60% représentent les divers éléments de la société civile dont les ONG, les personnes vivant avec le VIH/sida, les populations clés, le groupe des privés et groupe des religieux. Les 40% restant des membres du CCM sont du secteur gouvernemental qui est composé essentiellement des ministères et du secteur des Partenaires Techniques et Financiers (OMS et ONUSIDA).

Ce partenariat remonte aux années 2006, lors de la préparation de la première demande de financement sida au FM. Le représentant de la société civile au CCM participe activement à la formulation des politiques et des stratégies de prévention du sida, depuis la phase de planification du programme national jusqu'au suivi de la mise en œuvre des activités du programme, en étroite collaboration avec l'équipe pays du Secrétariat du Fonds mondial.

A cet effet, le CCM avec l'appui du Fonds mondial procède au recrutement d'un(e) consultant(e) national(e) pour documenter et valoriser le partenariat entre le CCM et la société civile.

Objectif de la mission

- Collecter des informations et produire des rapports informatifs sur le partenariat entre le CCM et les différents éléments de la société civile qui siègent au CCM.
- Documenter les meilleures pratiques et leçons apprises en mettant en évidence les principaux résultats de ce partenariat particulièrement par rapport à l'implémentation des activités.
- Identifier les pratiques à améliorer et dupliquer ou à corriger en matière de gestion du programme du Fonds mondial dans le cadre de la lutte contre le VIH/sida.
- Se servir des bonnes pratiques comme connaissance à partager avec d'autres acteurs ou partenaire de mise en œuvre du programme.

Résultats/livrables attendus

Au terme de cette consultation, le(a) consultant(e) devra soumettre au CCM :

- Un document d'une trentaine de pages décrivant les différentes étapes de la mise en place de cette mission ainsi que les différents partenaires concernés et contactés lors de cette mission.

- Ce document doit décrire les leçons apprises et les meilleures pratiques en mettant en relief les acquis de ce partenariat CCM-Société civile pendant les différents cycles des subventions.
- Une note de synthèse de 3 pages présentant les principales actions à entamer (en langue Française) comportant des propositions de recommandations pouvant permettre de renforcer ce partenariat et les acquis enregistrés.
- Un plan de renforcement du partenariat CCM-Société civile précisant les rôles et modalités de partenariats envisagés ainsi qu'une estimation budgétaire pour la mise en place de ce plan.

En étroite collaboration avec le secrétariat du CCM, le projet de document produit « documenter et valoriser le partenariat CCM -société civile » fera l'objet de validation par le CCM.

Qualifications, expérience et compétences du consultant

- Diplôme universitaire en sciences sociales ou tout autre diplôme équivalent (BAC+ 5 ou plus)
- Avoir une bonne compréhension du fonctionnement de la société civile particulièrement des institutions non gouvernementales œuvrant dans le cadre de la lutte contre le VIH/sida.
- Avoir une connaissance des modalités de fonctionnement du Fonds mondial et de ses directives liées au fonctionnement des CCM et l'obligation de la participation de la société civile au CCM.
- Cinq ans d'expérience dans la rédaction des rapports
- Une expérience préalable de l'évaluation de programmes de santé publique (une expérience dans la lutte contre le VIH/sida constitue un atout).
- Excellente connaissance du français et l'arabe, la connaissance de l'anglais sera un plus.
- Capacité à créer des textes engageants et convaincants tout en maintenant une précision technique.
- Avoir d'excellentes compétences en matière de rédaction, de présentation et de communication
- Bonne maîtrise de l'outil informatique ;

Critères de Sélection

- Les candidat(e)s seront évalué(e)s au regard des procédures du CCM (manuel des procédures) et sur la base de leur qualification et expérience.
- Le comité de sélection examinera les soumissions et leur éligibilité sur la base des termes de référence. Les offres financières des soumissions acceptées techniquement seront également examinées.
- L'offre la mieux disante sera acceptée et le/e soumissionnaire sera informé/e.

La rémunération et les délais de paiement

- Le budget pour la mise à jour de la stratégie de communication du CCM est déjà précisé dans la subvention du CCM : TUN-CFUND-2007 pour la période allant de juin 2022-mai 2023.
- Les honoraires du consultant sont fixés par le Budget du CCM et sont d'un montant global Brut équivalent à 5400 DT DNT (cinq mille quatre cents dinars tunisiens).
- Ledit montant sera soumis à une retenue à la source, selon la réglementation en vigueur.
- Le paiement des honoraires se fera après la remise de la version finale du site web.

Pour postuler

Le dossier doit comprendre :

- Un CV détaillé, mettant en exergue les expériences relatives à la thématique de la consultation,
- Une note méthodologique comportant une description de la méthodologie de travail qui sera adoptée pour répondre aux termes de la consultation ;
- Une proposition financière.

Ces dossiers sont reçus par courrier électronique à l'adresse : ccm.tunisie@ccmtunisie.org.tn , avec la mention en objet : « **consultation documenter et valoriser le partenariat entre le CCM Tunisie et la société civile** »

Dernier délai d'acceptation des candidatures : le **15 janvier 2023 à minuit.**

Les offres reçues après cette date ne seront pas considérées.

Seul(e) le(la) candidat(e) sélectionné(e) sera contacté(e).